





On lit dans le *Journal de la Presse* : Les îles Sorlingues ont été, dans les derniers jours de février, le théâtre d'un sinistre douloureux. Le navire hollandais *Indiaman* *Stener*, du port de Rotterdam, parti de Batavia pour Rotterdam, a été aperçu au large de Sainte-Hélène, arriva en vue de Sorlingues le 21 février. L'équipage de Sainte-Agnès (la plus méridionale des Sorlingues), le navire échoua sur un rocher à fleur d'eau et coula immédiatement entraînant dans l'abîme huit hommes de l'équipage. Les onze autres, y compris le capitaine, parvinrent à s'accrocher aux débris de l'*Indiaman* et flottèrent long-temps au gré des flots.

Ce fut en vain qu'ils cherchèrent, par des cris et des gestes, à se faire apercevoir de la terre; le froid et la fatigue eurent bientôt épuisé leurs forces, et ces malheureux, exténués, périrent misérablement les uns après les autres. Deux hommes seulement, qui, pendant deux jours, avaient résisté à ces cruelles souffrances, et attendaient d'un moment à l'autre le destin de leurs camarades, furent recueillis presque morts par les habitants de Sainte-Agnès. Ce sont les nommés Greeves et Mapple. Le navire avait un chargement important, estimé à 500,000 fr.; mais on n'a pu rien sauver.

On lit dans le *Courrier de Lyon* : Il est mort, ces jours derniers, à l'hospice de l'Antiquaille, un aliéné dont la manie était fort originale et fort curieuse. Cet homme, ancien horloger, s'était fait la vivante incarnation du système décimal. Toute désignation numérique qui ne rentrait pas rigoureusement dans ce système le faisait entrer en fureur. Il ne comprenait pas même que l'on pût se servir d'expressions telles que dix, vingt, etc.; car, selon lui, pour être dans le vrai, il fallait dire un ante, deux antes, comme on dit trente, quarante, etc. Cette manie, fort inoffensive en soi, prenait un caractère de démence dangereuse quand on le laissait en liberté, car alors tout les objets de nature à porter atteinte à son cher système décimal qui frappaient ses yeux excitaient son courroux à un haut degré, et leur vu le portait à des actes répréhensibles. Malheur à l'épicier, au boulanger, au boucher ou à tout autre détaillant, dont l'étalage portait, en sous, l'indication du prix de certains articles ! notre maniaque se roait aussitôt sur ces signes prosaïques et mettait en pièces tout ce qui en était souillé.

Il ne se bornait pas là. Souvent, dans la sainte indignation qui le transportait, il pénétrait jusqu'aux déposés de l'autorité, et là, il leur adressait de sévères remontrances, et les sommait de faire exécuter la loi, ou de céder la place à des hommes plus dignes qu'eux de l'occuper. Du reste, sur tout autre sujet, il était parfaitement sain d'esprit, plein de jugement et de sens.

On lit dans l'*Echo du Nord* : Depuis quelques années, dans la capitale, on a bien perfectionné tous les genres de vol; mais jusqu'ici dans notre bonne ville de Lille, on ne connaissait guère, en faits de vols extraordinaires, que le vol à l'Américaine, et encore n'en avons-nous eu qu'un ou deux exemples tout au plus. On nous rapporte aujourd'hui un fait qui en pourrait fort bien appeler *vol au sermon*, et qui dénote de la part de son auteur une bien grande audace.

Une femme paraissant avoir plus de quarante ans s'est présentée dernièrement chez le vénérable curé de l'église des paroisses de Lille, et la, introduite en sa présence, elle lui confia, non sans une grande émotion, que sa fille depuis quelque temps semblait avoir du penchant pour le libertinage, et que ses remontrances tour-à-tour amicales et sévères n'avaient produit aucun effet. — Si vous voulez, Monsieur le curé, ajouta-t-elle, interroger vous-même mon enfant, peut-être que le caractère sacré dont vous êtes revêtu et l'éloquente admonestation que vous voudrez bien lui faire seront plus efficaces que mes conseils et mes prières. Comme on le pense bien, le vénérable curé y consentit volontiers.

On lit dans le *Journal de la Presse* : Une heure après, cette même dame entra dans le magasin de dentelles de M. le curé, et se fit acheter, comme la femme de confiance de M. le curé, y fit un choix considérable de dentelles. Elle dit-elle, aux ornemens de l'église, et après les avoir fait déposer dans un carton, elle pria une demoiselle de confiance du magasin de s'emparer du carton et de vouloir bien l'accompagner chez M. le curé, où la dentelle lui serait immédiatement remise.

A leur arrivée chez M. le curé, la soeur de la femme de confiance prit le carton des mains de la jeune fille et la poussa dans le cabinet du curé, en lui disant : « Mademoiselle, M. le curé est là. » Puis la jeune fille, en se retirant, cette femme disparut fort adroitement. Le vénérable ecclésiastique, croyant voir en sa présence la jeune personne dont on venait de lui parler quelque temps auparavant, commençait déjà à lui débiter un petit sermon sur le libertinage, quand la jeune fille, étonnée, réclama le prix des dentelles. Tout se découvrit alors, et tous deux acquiescèrent la conviction qu'ils avaient été joués par une adroite voleuse qui n'a encore pu être arrêtée.

A la fin de l'année dernière un ouragan s'est déclaré devant Carthagène. Voici comment le consul anglais de cette résidence rend compte de l'événement : « A deux cents toises de mon balcon, et en vue de ma maison, il vient de se passer une épouvantable catastrophe. A quatre heures du matin, un éclair d'une intensité telle qu'on n'en avait jamais vu de pareille, embrasa l'horizon et fut suivi d'un coup de tonnerre des plus forts. Je quittai mon lit et courus vers ma fenêtre; je n'y étais pas depuis cinq minutes que j'entendis un grand bruit de vent dans la direction de l'est, et j'aperçus une trombe marine; au même instant, elle éclata, entraînant dans l'air cinq grandes felouques de 40 à 50 tonneaux chacune, lesquelles retombèrent dans l'eau sans dessus dessous, et coulèrent avec leurs équipages : quinze des marins furent noyés. »

La trombe se dirigea ensuite dans le nord-ouest, traversant les maisons, arrachant les arbres et même d'énormes rochers. Le lendemain, deux matelots appartenant à l'un des bateaux submergés furent trouvés morts à environ quatre kilomètres de Carthagène; ils avaient été enlevés par le tourbillon et transportés à cette distance à travers les airs. Ce qui paraît peut-être étrange, c'est qu'un brick anglais qui était à l'ancre à cinquante toises environ du point où apparut la trombe, n'éprouva aucun dommage et resta au mouillage dans la position où il se trouvait. Deux des felouques étaient arrivées la veille avec 300 prisonniers politiques expédiés de Barcelonne. Heureusement ils avaient été débarqués.

Nous apprenons de Madrid que M. Bulwer s'est plaint au gouvernement espagnol des attaques atroces dont il a été l'objet de la part de la presse de ce pays, pour avoir invité à différer deux personnages distingués de l'opposition, et que M. Gonzalez Bravo a donné ordre à ses partisans de la presse de montrer désormais plus de retenue. En même temps M. Bulwer a déclaré son intention de continuer à recevoir les hommes éminents de tous les partis.

Depuis l'ouverture du Tunnel à la circulation, du 25 mars jusqu'au 31 janvier, 2,389,471 personnes ont passé sous cette immense voûte sous-fluviale, ce qui a produit, au penny (10 centimes) par personne, une somme de 847 liv. sterl. 8 d. La compagnie a reçu de plus 460 livres pour autorisation donnée à des marchands d'objets de fantaisie, d'établir leurs échoppes entre les arcades. Ces petits magasins animent beaucoup l'intérieur du Tunnel. L'ouvrage entier n'a pas subi le moindre dégât depuis qu'il est livré à la circulation.

On écrit de Macao au *Journal des Débats*, le 15 décembre 1843 : « La présence de la division française dans les mers de la Chine ne donne aux Chinois, aux Japonais et à tous les peuples de l'empire commerçant dans les ports de l'empire-céleste, une haute opinion de la puissance de la France. Elle ne le cède en rien supérieure, du moins égale aux Anglais et aux Américains, non division excite l'admiration des Européens et des Chinois. Elle est achetée pour la France et pour son commerce dans les mers de la Chine, une opinion comme celle-ci n'est y soit pas moins plus souvent.

Les places de la guerre des Anglais sont effacées, Canton, grand centre de commerce, cette ville, immense, est tranquille. L'industrie, le commerce des échanges et les rapports entre Européens et les Chinois sont aujourd'hui dans le meilleur état. Les Français, les Américains, les Hollandais sont aussi bien traités que les Anglais, par les mandarins et par les commerçants chinois. « Nous avons eu, il y a peu de jours à Canton un spectacle effrayant et magnifique à la fois, c'est un incendie qui a dévoré quinze à seize cents maisons. Deux jours après, une corvette cochinchinoise a sauté en l'air avec tout son équipage; plus de cent matelots ont péri dans les flots ou par l'incendie; c'est affreux. On assure que la malveillance n'est pas étrangère à ce désastre. L'incendie de Canton est attribué aussi à des incendiaires. A peine le premier était-il éteint que l'on a vu s'en allumer un second sur un autre point de la ville, et une foule de misérables ont mis les magasins au pillage. La police en a saisi six en flagrant délit. Ils ont été condamnés à la cage. Les tourmens, étaient horribles. On les a laissés mourir de faim, étaient entourés d'une foule nombreuse qui semblait joindre leur lente agonie. Mais, le croira-t-on? des Paris étaient venus sur le plus ou moins de temps que ces malheureux resteraient rendre le dernier soupir! Cette foule était avide de ce spectacle de douleur. »

Le procurador ou gouverneur de Macao est allé rendre visite au gouverneur chinois à Canton. Cette cérémonie a été faite avec grande pompe : le canon et la musique étaient assourdissons. Le brick portugais le *Tage* portait le procurador, musique et toute la suite de Sa Seigneurie. Les Chinois aiment le spectacle, et quand on veut leur plaire, il faut paraître riche et somptueux, magnifique. L'envoyé du roi des Pays-Bas vient d'arriver sur une corvette de salination. On le dit porteur de présens considérables pour le gouverneur de Canton et les mandarins : c'est un moyen sûr de captiver leur attention et de s'attirer leurs bonnes grâces. On avait cru d'abord, parce que le *Journal de Macao* l'avait annoncé pompeusement, que c'était un ambassadeur de S. M. le roi des Pays-Bas à la cour de Pékin; puis il s'est trouvé, après la note que ce Hollandais a fait insérer dans le même journal, qu'il n'était qu'un agent chargé spécialement d'étudier le commerce du Céleste-Empire. L'amiral Parker a quitté la station des mers de la Chine pour aller commander la station de l'Inde. Sir Henri Pottinger repart à Canton. La mortalité est très-grande à Hong-Kong; la garnison est dans un pitoyable état. Le commandant Cécile a quitté l'*Erigone* pour monter le *Cleopâtre*, et le capitaine de vaisseau Roy est passé au commandement de l'*Erigone*. Le capitaine Roy effectuera son retour en Europe après avoir visité Hobart-Town, la Nouvelle-Zélande, les Marquises, Valparaiso, Taiti, etc. L'état sanitaire le plus satisfaisant règne à bord de la division française. La présence de la division, tantôt sur un point, tantôt sur un autre produit les meilleurs résultats pour notre commerce, et facilite singulièrement les affaires entre nos capitaines marchands et les Chinois. La France a produit une impression bonne et durable sur l'esprit de ce peuple fin et rusé, mais avec lequel il est nécessaire de se montrer fort et gêné.

vert à l'est une ligne bleue qu'est l'Océan. De ce côté, la terre est profondément échancrée; et à la configuration du rivage, j'ai reconnu le port de Gesinn... vous savez? ... celui que j'ai découvert. Pour ne pas compromettre les Jonathans, je partirai de ce port de votre nom pour mon expédition de Borné... Loredan, rien ne console d'un départ évanouissant comme un départ naissant. Si l'avenir nous manque, nous avons la poudre d'or.

Edward, vous êtes sérieux dans vos actions, cela vous dispense de l'être dans vos paroles. — Loredan, je suis ravi de vous voir aujourd'hui tant d'énergie au cœur. Tout ira bien; l'espoir est en vous; nous réussirons. Mes paroles sont sérieuses cette fois. Regardez Nizam.

L'Indien avait ramassé, à l'aide des sauvages, des monceaux énormes de feuilles et de rameaux desséchés par le soleil et le vent du midi. Ces débris, bien combustibles, furent placés à l'entrée du défilé. Nizam les incendia d'un coup de feu, au souffle du midi, son puissant auxiliaire. Les nuages de laurier, à demi brûlés par le soleil, éclatèrent avec des pétilllements terribles; et couvrirent de flammèches et d'étincelles les arbres et les arbustes voisins. En un instant, des trombes de feu roulaient entre les corniches des montagnes, secouées par le vent et décapées en losanges comme des faisceaux de tonnerre. Les cris du joyeux sauvage, les mugissements de la tempête, de l'incendie et, des bêtes fauves, multipliés encore à l'infini dans ce monde à'échos, formaient le plus horrible concert que l'oreille humaine ait entendu. D'autres cris lointains résonnaient dans les cavernes et les bois; ils étaient poussés par les puissans animaux, vieux locataires de ces domaines, et qui s'enfuyaient vers le nord, épouvantés devant cet ennemi inconnu, qui se levait pour la première fois à traversant sa crinière de flammes jusqu'à la cime des rochers. Tandis qu'aux pieds des arbres, déjà minés par le feu, les familles félines se glissaient, avec la souplesse des reptiles pour chercher des issues de salut, on voyait à l'instinct des branches s'agiter, avec des gestes de colère, des grincemens de dents, des contorsions de visages humains, tout le peuple des quadrumanes; les Fongy, les Mômes à face bleue, les singes noirs, les *Buallits*, agiles comme des écureuils, ces joyeux et railleurs habitans de la cité verte, haletans à provoquer impunément la colère des lions, en se suspendant par la queue aux branches flexibles, et en insultant à leur majesté par des éclats de rire et des cris aigus de dénigrement. A cette heure suprême, des familles désolées mettaient en action toutes les scènes des villes surprises par le feu. Les jeunes filles emportaient leurs vieux pères d'étage en étagé; les époux s'entraînaient compagne évanouies; les mères serraient leurs enfans dans leurs bras et poussaient des sanglots humains en regardant le ciel; les misanthropes, les épiques et les célibataires, libres des préoccupations domestiques, s'élançaient de la cime des arbres aux arêtes vives des rochers voisins et se perdaient dans des tourbillons de fumée vers les sauvages altines du nord. Dehors sur un piédestal, entouré de ses satellites, Nizam, avec son teint et les larges yeux d'un lion, regardait l'incendie, ressemblait à Satan, apparu au centre de notre globe pour y fonder une succursale de l'enfer, et du haut de son orgueil abrutissant à sa création.

Le vent du midi eut les ravages de l'infernal avec une puissance inter-veilles; il dévora la chaîne comme la fleur; il laocha ses torches jusque dans les grottes tapissées de mousse; il désolait les ruisseaux, et quand tout fut consumé, il balaya les monceaux de cendres avec des larges ailes; il chassa devant lui les amas de charbons comme des bûches de paille, ne laissant debout, par intervalles, que des troncs noirs, semblables aux ruines d'une colonnade, dans une immense galerie d'escalier par l'extrémité de la ville des géants. Le sol bouillonna longtemps encore après l'incendie éteint. Quand les chasses sentirent la terre se refroidir sous leurs pieds nus, le soleil n'avait

plus qu'une heure de clarté à donner au monde. Nizam s'élança le premier dans ce passage ouvert par les flammes combinées de l'incendie et du *simoun*. L'épiderme du sol se montrait à nu, car le dernier atôme de cendre avait été enlevé. Toute la caravane marchait triomphalement sur ce vieux domaine, où l'arche avait déposé ses trésors, en leur accordant ce vaillant perpétuel.

Au bout de ce défilé, aplanit comme une grande tente anglaise, on arriva au pied de la montagne qui, portait écrit à sa cime, le nom d'Elmina. Nizam tourna vers sa droite et suivit seul un vallon court et resserré entre deux grandes lignes d'assises de roches, taillées comme le couloir secret d'un temple égyptien. A l'extrémité, le sol manquait aux pieds, comme un créneau s'ouvrant sur le talus d'un rempart, et l'œil plongeait sur le cimetière des éléphans. Nizam poussa un sifflement de bon, et les chasseurs arrivèrent au signal du chef.

Le paysage était désolé, tel que Jonathans l'avait décrit, quoiqu'il ne l'eût aperçu que du sommet de la montagne, ayant deviné seulement le passage de Nizam, sans pouvoir l'ouvrir. Dans cette nébrosité de géans quadrumanes, pas un brin d'herbe ne donnait un signe de vie. La mort était partout. Des assises de *simoun* et de soleil africain avaient réduit en poudre les entrailles des colosses et mis à nu leurs squelettes, avec l'air des éperviers. Ce balcon était triste; on le contemplant avec une sorte de pitié; on songeait que les tribulations des animaux, qui avaient choisi ce champ funèbre, l'abandonneraient à l'homme, leur ennemi, ne pouvant plus le défendre contre une sacrilège usurpation.

Les chasseurs européens restèrent étonnés de la vue de ce spectacle. L'embrasure de ce créneau naturel, taillé dans le roc, était suspendue au pied, sur le cimetière inférieur; à l'habileté de quinze pieds. Willy, le pied sur le bord du créneau, les bras croisés sur sa poitrine, regardait de l'œil, dans une profonde stupeur, le paysage paternel; son émotion inattendue se traduisait par des gestes et des narines, il ne se lassait pas de regarder à mille toises au-dessus de sa tête, la roche que son père avait atteinte dans son vol d'agle; de plus, il avait en ce moment, le dernier souvenir du soleil dans toutes les lettres du vieux nom d'Elmina. Les chasseurs Makdas, dont Willy était le chef, se présentaient en silence derrière leur jeune chef, en saluant avec l'attention de leur tribu, la roche sacrée, et en jetant à sa base tous les débris de leurs flèches sur la tombe de Jonathans.

Après un long silence consacré au recueillement pieux, Willy se retourna vers sa troupe et dit : Mes amis, je vous prends à témoin; mon père avait bien vu et tout deviné, même cette issue étroite ouverte sur le champ d'incendie. L'obstacle qui est devant nous n'existe pas. Quand il le faudra, nous le franchirons. Mes amis, je vous remercie du secours que vous m'avez donné dans cette grande entreprise; j'ai besoin de vous encore et je compte sur vous. Il faut que vous m'aidez à transporter nos richesses d'ici à quelque port de mer voisin. Avec le feu, Nizam nous a ouvert un passage qui nous permet de tenir facilement, à notre retour et à notre seconde expédition. Et qui nous reste à faire est un jeu pour des hommes tels que vous. Willy Jonathans se bowvinda de vos services; il le jura devant l'ombre de son père, qui remplissait l'immensité de son désert!

Un frémissement de joie accueillit ces paroles du jeune chef. Ensuite Willy s'approcha de Loredan et mit une de ses mains dans les mains du jeune homme, et étendit l'autre sur le champ d'incendie; il dit : Loredan de Gesinn, je t'en fais serment, et voilà ce que je vous ai promis. Loredan, au comble de l'extaltation, saisit l'étendard de la tribu, et se précipitant sur l'immense ossuaire, il s'écria : Je prends possession de cette ossuaire au nom de la famille Jonathans!

(La suite à demain.)

indiqué à tous les soldats la position de leur arme et de leur corps; ce qui dispense de parler. A dix pas des premiers arbres, la caravane s'arrêta. La gorge ténébreuse avait un mille de longueur; elle était hermétiquement obstruée par des arbres et des plantes qui, dans leurs cimes, formaient leurs branches, leurs arêtes vives, leurs racines, leurs troncs épineux. On aurait dit que les éléphans avaient eux-mêmes planté cette végétation colossale pour défendre leur sépulture contre une invasion sacrilège, et fermer la seule porte ouverte par la nature, au midi. Des hautes de houx gigantesques, et d'arabes sauvages jaillissaient au premier plan; comme des chevaux de frise sur le fossé d'une redoute. Derrière s'élevait et se croisait avec des arêtes invincibles une forêt compacte de thésaboums, de latiers géants, de stax, d'élodgas, de lousas, et des vingt-quatre espèces de chênes que donne Humboldt aux régions équatoriales. Au vent du midi, engourdi dans cette végétation ténébreuse, on entendait bruyants sifflemens sinistres, comme si tous ces arbres avaient agité des reptiles en guise de rameaux.

Nizam se mit aux jeunes Makdas de l'arrière-garde et s'entretenait avec eux. Ce groupe était fort animé.

Willy examinait le terrain pour découvrir le sentier aérien que son père avait suivi, en tournant le défilé.

— J'en voue, dit Loredan à Edward, que si ma tête était libre de soucis, cette expédition aurait l'histoire la plus curieuse de ma vie.

— Tenez, mon cher Loredan, dit Edward, dépensez vos soucis sur cette pierre; vous les reprendrez au retour. Nous nous desons tous de corps et d'âme nos impressions du moment. C'est suffisant, j'espère, pour la pensée d'un homme. Nous sommes au fond d'un puits, à moins d'être un aigle ou un Jonathans, je ne vois pas un chemin praticable autour de nous, excepté ce défilé. Séchez-vous. Le passage à travers ce sentier de roches et d'épines, qui n'est pas cependant celui de paradis, nous serons déchirés par les griffes de ces bêtes, habillées en singes, nos squelettes seuls arriveront à l'autre bout. Nizam est un grand homme et il ne nous a pas trompés.

— Edward, regardez-le, notre Nizam; il se prépare quel que coup d'enfer avec nos sauvages.

— Avec ces deux cents démons, l'impossible est une chose facile, je le sais; mais, Loredan, si une fatidite monstrueuse faisait échouer cette expédition, je reviens à mon premier projet.

— Quel projet, Edward?

— Un projet dont je ne vous ai jamais parlé. Il me tombe dans la tête à bord du capitaine chinois, lorsque j'étais avec les tribus des Makdas.

— Mais quel projet encore, Edward?

— Un projet fort simple. Je n'ai un navire que mon restant de piastres; j'embarque avec moi ces deux cents démons et je vais déclouer la guerre au roi de Borné.

— Vous serez bien avancé quand vous aurez déclaré la guerre au roi de Borné.

Sir Edward se mit à sa toilette, peigna sa barbe et ses cheveux, et changea de gants; puis il dit :

— Loredan, mon ami, ce n'est ni un usurpateur arabe; je l'ai connu quand il était esclavé chez Lord Cornwallis. Vous savez peut-être pas qu'il y a des mines de poudre d'or à Borné; nous détruirons ce roi, et nous prenons ses mines; rien n'est plus sûr.

— Vous êtes étonnant, mon ami Edward! Comment, la situation présente ne vous occupe pas; vous n'avez pas occupé d'une dépense à Borné?

— La situation présente, il faut bien nous retourner d'un autre côté!

— Quel autre côté d'homme!

— Un autre côté d'homme; sur la cime de la Crête-Grise, j'ai décou-

vert à l'est une ligne bleue qu'est l'Océan. De ce côté, la terre est profondément échancrée; et à la configuration du rivage, j'ai reconnu le port de Gesinn... vous savez? ... celui que j'ai découvert. Pour ne pas compromettre les Jonathans, je partirai de ce port de votre nom pour mon expédition de Borné... Loredan, rien ne console d'un départ évanouissant comme un départ naissant. Si l'avenir nous manque, nous avons la poudre d'or.

Edward, vous êtes sérieux dans vos actions, cela vous dispense de l'être dans vos paroles. — Loredan, je suis ravi de vous voir aujourd'hui tant d'énergie au cœur. Tout ira bien; l'espoir est en vous; nous réussirons. Mes paroles sont sérieuses cette fois. Regardez Nizam.

L'Indien avait ramassé, à l'aide des sauvages, des monceaux énormes de feuilles et de rameaux desséchés par le soleil et le vent du midi. Ces débris, bien combustibles, furent placés à l'entrée du défilé. Nizam les incendia d'un coup de feu, au souffle du midi, son puissant auxiliaire. Les nuages de laurier, à demi brûlés par le soleil, éclatèrent avec des pétilllements terribles; et couvrirent de flammèches et d'étincelles les arbres et les arbustes voisins. En un instant, des trombes de feu roulaient entre les corniches des montagnes, secouées par le vent et décapées en losanges comme des faisceaux de tonnerre. Les cris du joyeux sauvage, les mugissements de la tempête, de l'incendie et, des bêtes fauves, multipliés encore à l'infini dans ce monde à'échos, formaient le plus horrible concert que l'oreille humaine ait entendu. D'autres cris lointains résonnaient dans les cavernes et les bois; ils étaient poussés par les puissans animaux, vieux locataires de ces domaines, et qui s'enfuyaient vers le nord, épouvantés devant cet ennemi inconnu, qui se levait pour la première fois à traversant sa crinière de flammes jusqu'à la cime des rochers. Tandis qu'aux pieds des arbres, déjà minés par le feu, les familles félines se glissaient, avec la souplesse des reptiles pour chercher des issues de salut, on voyait à l'instinct des branches s'agiter, avec des gestes de colère, des grincemens de dents, des contorsions de visages humains, tout le peuple des quadrumanes; les Fongy, les Mômes à face bleue, les singes noirs, les *Buallits*, agiles comme des écureuils, ces joyeux et railleurs habitans de la cité verte, haletans à provoquer impunément la colère des lions, en se suspendant par la queue aux branches flexibles, et en insultant à leur majesté par des éclats de rire et des cris aigus de dénigrement. A cette heure suprême, des familles désolées mettaient en action toutes les scènes des villes surprises par le feu. Les jeunes filles emportaient leurs vieux pères d'étage en étagé; les époux s'entraînaient compagne évanouies; les mères serraient leurs enfans dans leurs bras et poussaient des sanglots humains en regardant le ciel; les misanthropes, les épiques et les célibataires, libres des préoccupations domestiques, s'élançaient de la cime des arbres aux arêtes vives des rochers voisins et se perdaient dans des tourbillons de fumée vers les sauvages altines du nord. Dehors sur un piédestal, entouré de ses satellites, Nizam, avec son teint et les larges yeux d'un lion, regardait l'incendie, ressemblait à Satan, apparu au centre de notre globe pour y fonder une succursale de l'enfer, et du haut de son orgueil abrutissant à sa création.

Le vent du midi eut les ravages de l'infernal avec une puissance inter-veilles; il dévora la chaîne comme la fleur; il laocha ses torches jusque dans les grottes tapissées de mousse; il désolait les ruisseaux, et quand tout fut consumé, il balaya les monceaux de cendres avec des larges ailes; il chassa devant lui les amas de charbons comme des bûches de paille, ne laissant debout, par intervalles, que des troncs noirs, semblables aux ruines d'une colonnade, dans une immense galerie d'escalier par l'extrémité de la ville des géants. Le sol bouillonna longtemps encore après l'incendie éteint. Quand les chasses sentirent la terre se refroidir sous leurs pieds nus, le soleil n'avait

plus qu'une heure de clarté à donner au monde. Nizam s'élança le premier dans ce passage ouvert par les flammes combinées de l'incendie et du *simoun*. L'épiderme du sol se montrait à nu, car le dernier atôme de cendre avait été enlevé. Toute la caravane marchait triomphalement sur ce vieux domaine, où l'arche avait déposé ses trésors, en leur accordant ce vaillant perpétuel.

Au bout de ce défilé, aplanit comme une grande tente anglaise, on arriva au pied de la montagne qui, portait écrit à sa cime, le nom d'Elmina. Nizam tourna vers sa droite et suivit seul un vallon court et resserré entre deux grandes lignes d'assises de roches, taillées comme le couloir secret d'un temple égyptien. A l'extrémité, le sol manquait aux pieds, comme un créneau s'ouvrant sur le talus d'un rempart, et l'œil plongeait sur le cimetière des éléphans. Nizam poussa un sifflement de bon, et les chasseurs arrivèrent au signal du chef.

Le paysage était désolé, tel que Jonathans l'avait décrit, quoiqu'il ne l'eût aperçu que du sommet de la montagne, ayant deviné seulement le passage de Nizam, sans pouvoir l'ouvrir. Dans cette nébrosité de géans quadrumanes, pas un brin d'herbe ne donnait un signe de vie. La mort était partout. Des assises de *simoun* et de soleil africain avaient réduit en poudre les entrailles des colosses et mis à nu leurs squelettes, avec l'air des éperviers. Ce balcon était triste; on le contemplant avec une sorte de pitié; on songeait que les tribulations des animaux, qui avaient choisi ce champ funèbre, l'abandonneraient à l'homme, leur ennemi, ne pouvant plus le défendre contre une sacrilège usurpation.

Les chasseurs européens restèrent étonnés de la vue de ce spectacle. L'embrasure de ce créneau naturel, taillé dans le roc, était suspendue au pied, sur le cimetière inférieur; à l'habileté de quinze pieds. Willy, le pied sur le bord du créneau, les bras croisés sur sa poitrine, regardait de l'œil, dans une profonde stupeur, le paysage paternel; son émotion inattendue se traduisait par des gestes et des narines, il ne se lassait pas de regarder à mille toises au-dessus de sa tête, la roche que son père avait atteinte dans son vol d'agle; de plus, il avait en ce moment, le dernier souvenir du soleil dans toutes les lettres du vieux nom d'Elmina. Les chasseurs Makdas, dont Willy était le chef, se présentaient en silence derrière leur jeune chef, en saluant avec l'attention de leur tribu, la roche sacrée, et en jetant à sa base tous les débris de leurs flèches sur la tombe de Jonathans.

Après un long silence consacré au recueillement pieux, Willy se retourna vers sa troupe et dit : Mes amis, je vous prends à témoin; mon père avait bien vu et tout deviné, même cette issue étroite ouverte sur le champ d'incendie. L'obstacle qui est devant nous n'existe pas. Quand il le faudra, nous le franchirons. Mes amis, je vous remercie du secours que vous m'avez donné dans cette grande entreprise; j'ai besoin de vous encore et je compte sur vous. Il faut que vous m'aidez à transporter nos richesses d'ici à quelque port de mer voisin. Avec le feu, Nizam nous a ouvert un passage qui nous permet de tenir facilement, à notre retour et à notre seconde expédition. Et qui nous reste à faire est un jeu pour des hommes tels que vous. Willy Jonathans se bowvinda de vos services; il le jura devant l'ombre de son père, qui remplissait l'immensité de son désert!

Un frémissement de joie accueillit ces paroles du jeune chef. Ensuite Willy s'approcha de Loredan et mit une de ses mains dans les mains du jeune homme, et étendit l'autre sur le champ d'incendie; il dit : Loredan de Gesinn, je t'en fais serment, et voilà ce que je vous ai promis. Loredan, au comble de l'extaltation, saisit l'étendard de la tribu, et se précipitant sur l'immense ossuaire, il s'écria : Je prends possession de cette ossuaire au nom de la famille Jonathans!

(La suite à demain.)



EXTRAIT

RUSSIE.

Prasnowa, 20 février. Comme la convention qui existait entre la Prusse et la Russie...

GRÈCE.

Athènes, 22 février. L'assemblée nationale a décidé pour ce qui est de la succession au trône...

GRAND-DUCHÉ DE BADE.

Karlsruhe, 5 mars. Dans la séance d'hier, le président de la seconde chambre des états...

Un incident qui s'est passé le 24 du mois dernier dans la seconde chambre, ne peut être considéré comme une violation du gouvernement...

Les devoirs que le gouvernement a à remplir envers la Confédération germanique et ses rapports vis-à-vis de l'étranger...

Le comte de Zeland a été élu grand-maître de la grande loge des franc-maçons en Angleterre...

Le Messager publie la dépêche suivante: L'entrée de la reine Christine à Barcelonne...

Paris, le 9 mars. Nous avons annoncé que M. le duc de Nemours s'était trouvé fort soulagé après la résédion des amygdales...

ANGLETERRE.

De Borcke, De Busch, Jolly, De Freydruff, Baron de Rom, Wolff. La chambre a ordonné le renvoi de ce rescrit aux comités.

n'a offert aucun intérêt. Dans le commencement de la séance des communes du 7 mars...

Une motion de M. Labouchère tendait à ce qu'une humble adresse fut présentée à la reine pour la prier d'adopter des mesures...

Le traité de commerce entre le Royaume-Uni et le Brésil étant sur le point d'expirer...

Malgré le tableau piquant et animé présenté par M. Williams, des inconvénients que présente l'usage suivi de prolonger souvent les séances...

Il a été expédié hier, le 6 mars, du département des colonies des dépêches pour le gouverneur de Hong-Kong.

On croit que cette diminution sera d'un et demi pour cent; et le moment pour cette conversion paraît être très-favorable.

Le comte de Zeland a été élu grand-maître de la grande loge des franc-maçons en Angleterre.

Le comte de Zeland a été élu grand-maître de la grande loge des franc-maçons en Angleterre.

Le comte de Zeland a été élu grand-maître de la grande loge des franc-maçons en Angleterre.

Le comte de Zeland a été élu grand-maître de la grande loge des franc-maçons en Angleterre.

Le comte de Zeland a été élu grand-maître de la grande loge des franc-maçons en Angleterre.

Le comte de Zeland a été élu grand-maître de la grande loge des franc-maçons en Angleterre.

Le comte de Zeland a été élu grand-maître de la grande loge des franc-maçons en Angleterre.

Le comte de Zeland a été élu grand-maître de la grande loge des franc-maçons en Angleterre.

« La nuit a été fort agitée, le prince est mieux en ce moment. » A quatre heures et demie le mieux continuait.

« On lit dans le Moniteur: Plusieurs journaux ont annoncé qu'une corvette de guerre avait été expédiée à Laiti pour y porter la décision du gouvernement relative à la réintégration de la reine Pomaré...

« Cette nouvelle était prématurée, aucun bâtiment de l'état n'a reçu jusqu'à ce jour une semblable mission...

« Nous trouvons d'un autre côté la nouvelle suivante dans une correspondance de Paris: M. le contre-amiral Hamelin a été appelé à Paris par dépêche télégraphique...

« Quoiqu'il l'autorité ait cru devoir donner un démenti équivoque à la nouvelle d'une conspiration militaire...

« Tout le faubourg Saint-Marlin était en émoi ce matin, par suite de la découverte d'un nouvel assassinat...

« Les eaux de la Seine restent stationnaires à une élévation où on ne les avait pas vues depuis plus de vingt ans...

« La chambre des députés s'est occupée, dans sa séance du 9 mars, de l'élection de Louviers...

« La légation papale vient de solliciter du cabinet français de notifier officiellement aux émigrés Italiens...

« Parmi les personnes qui ont été appelées par le duc de Nemours...

Mémoire adressé au roi par les évêques de la province de Paris (1).

Sire, Au moment où de nouveaux débats s'ouvrent sur la question si grave de la liberté d'enseignement...

« Ils éviteront, Sire, dans ce mémoire, tout ce qui serait étranger à la question ou de nature à la compliquer davantage...

« Les évêques, si on le veut, ont fait le bruit, mais l'université a fait la loi. Sire, les évêques se seraient tus, si l'autorité des pères de famille...

« C'est donc avec une joie que nous avons vu que le système étroit, le système oppressif de monopole et d'exclusion sous lequel nous avons vécu...

(1) Ce mémoire a été soumis au roi, avant la présentation du projet de loi de M. Villemaire.



ne pas dégénérer en licence. Si donc elle doit être exempte de toute entrave universitaire, pour échapper au monopole, et ne pas mourir par défaut de vie, elle doit aussi être soumise à certaines conditions pour ne pas échapper à l'ordre et mourir par excès de force.

Ces conditions sont toutes dans la carrière de l'enseignement. Elles sont présentement de justes garanties, et que les maisons d'éducation ne soient livrées à l'action d'une surveillance éclairée et discrète. Nous n'en disons pas ici dans le détail. Il doit suffire que nous reconnaissons le principe, et nous le reconnaissons effectivement sans hésiter.

Nous reconnaissons aussi qu'à l'état appartient cette autorité; cette action, cette haute surveillance. C'est là son droit; c'est là également son devoir.

Mais l'état ne fera rien par lui-même. Il a besoin de mandataires qui parlent, agissent, et décident en son nom. Or, quel sera le mandataire de l'état auprès des écoles publiques? Qui sera chargé de l'y représenter?

— Sera-ce l'Université?

Oui, ce sera l'Université pour tous les établissements dépendants de l'Université. Mais non, ce ne sera pas, ce ne pourra être l'Université pour les établissements non-universitaires; pour les établissements libres. Sans quoi, en se présentant pas universitaires, ils le seraient; et en se présentant libres, ils ne le seraient pas.

Il faut bien se rappeler en effet que, comme le résultat du monopole de 1808 a été de concentrer tout l'enseignement dans la main de l'Université, le résultat de la liberté promise par la charte de 1830 doit être, au contraire, de donner à chacun, moyennant certaines conditions, le droit de former et de maintenir des établissements en dehors et indépendamment de l'Université. Ou la liberté d'enseignement n'est rien, ou elle est cela.

Or, nous le demandons, que serait par conséquent cette liberté, si l'Université avait toujours la mission d'examiner, d'inspecter, de censurer les hommes et les choses de ces établissements déclarés libres et indépendants d'elle?

Serait-ce la liberté véritable, ou ne serait-ce pas plutôt une déception grossière et une aggravation de servitude?

Oui, ce serait plutôt ce qui serait pire que le premier; parce que les chefs et autres maîtres de ces maisons réputées libres, auraient de l'Université tous les inconvénients sans en avoir les avantages; parce qu'ils la trouveraient d'autant plus odieuse qu'ils se présenteraient à elle ou comme des sujets qui ont voulu soulever le joug, et étranger, quand on peut les rassurer, ou aine à appesantir son bras, ou comme des antagonistes et des rivaux dont la concurrence pourrait lui devenir dangereuse.

Cette dernière considération est décisive. Il est passé en proverbe que nul ne peut être à la fois juge et partie: d'où sont venues dans les tribunaux ce qui est appelé des récusations péremptoires. Or, d'après ce principe, il est évident que l'Université serait dans le cas d'être récusée par des établissements déclarés libres et indépendants d'elle, si elle prétendait à quelque autorité sur eux, car elle serait à la fois juge et partie: Elle serait juge, puisqu'elle aurait qualité pour décider de leur sort; et elle serait partie, puisqu'elle aurait intérêt à les soutenir, à les servir, à les défendre, à les empêcher d'être, ou à les empêcher d'être plus.

Que l'Université soit donc jugée des maisons universitaires, des progrès de leurs études et de ce qui les intéresse, cela est bon, et nous n'avons pas à nous en occuper. Mais qu'elle mette à l'arbitre des décisions formées hors de son sein, des établissements déclarés libres et indépendants d'elle, voilà ce qui est absolument impossible, ce qui implique une contradiction dans les termes. On il y a sujétion, dépendance, lien, la liberté n'est pas.

Nous le déclarons donc avec une conviction profonde: la liberté d'enseignement, mais une liberté sincère, c'est-à-dire une libre concurrence, soumise à l'état, mais entièrement indépendante de l'autorité universitaire, peut seule réaliser la vérité constitutionnelle, la promesse de la charte et la parole du roi.

La liberté d'enseignement est aussi une conséquence de nos autres libertés, et particulièrement de la liberté de conscience. Comment en effet supposer l'une sans l'autre? N'est-ce pas l'instruction religieuse et l'éducation qui préparent et déterminent la foi de l'enfant, l'affermissement, en favorisant le développement ou en étouffant le germe? Il est vrai, les choses vont ainsi. Il n'y a pas une union plus intime entre le corps et l'âme qu'il n'y en a entre l'éducation et l'instruction données aux élèves et la foi qu'ils professeront un jour. Il y a de part et d'autre action, transmission, influence mystérieuse et certaine. Si donc un père de famille ne peut choisir pour son fils tels maîtres qu'il juge à propos, ou si, ce qui revient au même, avec la faculté de choisir, il ne trouve que des maîtres soumis à un même monopole, ayant tous par conséquent une même éducation, et par suite à la même impulsion, n'est-il pas manifeste que ce père ne peut pas se procurer à son fils la direction d'idées qu'il croit la meilleure, le placer dans les conditions religieuses que sa foi lui commande: qu'ainsi il ne sera pas plus libre comme croyant que comme père, et qu'il souffrira également dans sa conscience et dans sa tendresse, dans ses droits et dans ses devoirs.

La libre concurrence et l'abolition de tout monopole sont également le seul moyen de garantir les intérêts de l'enseignement lui-même.

Cette remarque est l'homme qui a été le moins favorable à tous les genres de liberté. Cependant, que la constitution de son empire et l'entraînement du pouvoir absolu ont pu servir à fonder le monopole universitaire, l'empereur, au commencement du Consulat, regretta de ne pouvoir laisser le champ libre à deux congrégations émules l'une de l'autre, et toutes deux éminentes de l'Université: les Oratoriens et les Jésuites. Il s'exprima un jour en ce sens au plein conseil d'état; et il existe encore aujourd'hui des hommes mêlés avec honneur aux affaires publiques qui pourraient attester ce fait.

(La suite à un prochain numéro.)

### BELGIQUE.

BRUXELLES, 10 mars. Hier la chambre a adopté successivement tous les articles du projet de loi de conversion. Trois amendements proposés par M. d'Haart en remplacement des trois derniers paragraphes de l'art. 8, et auxquels M. le ministre des finances s'est rallié, ont été adoptés.

Le vote sur l'ensemble a donné le résultat suivant: 54 membres étaient présents, 48 ont voté pour la loi, six se sont abstenus et un, motivant leur abstention, ils ont déclaré qu'ils n'étaient pas opposés au principe de la conversion, mais seulement à quelques-unes des dispositions contenues dans la loi. Le vote sur l'art. 1<sup>er</sup> avait déjà prouvé l'unanimité de la chambre sur le principe. Les membres qui se sont abstenus sont: MM. Devaux, Dumortier, Vanden Eynde, Verhagen et de Corswarem. Trois points ont fait l'objet principal du débat: l'un qui se rapporte directement à cette opération, savoir le temps pendant lequel la faculté de remboursement serait suspendue; les deux autres ne touchant que d'une manière indirecte à cette grande mesure, la consolidation d'une partie de la dette flottante et la question qui sera consacrée à l'amortissement.

Le premier point, qui a été fort bien éclairci, la discussion en a été menée, nette, pleine de mesure et de raison, comme le sont du reste la plupart des débats de nos chambres qui se rapportent à des intérêts positifs. La chambre a sanctionné la décision du gouvernement et de la section centrale, qui demandait de suspendre pendant huit ans la faculté de rembourser le nouveau fonds 4 1/2 p. c. Les membres qui voulaient un terme plus rapproché, six ans par exemple, ou un qu'il était impossible d'enchaîner le crédit public à 4 1/2 p. c. pendant 8 ans; ils ont pensé que cela empêcherait l'argent de se diriger avec la même abondance vers l'industrie.

M. Vlemineckx, inspecteur général du service de santé de l'armée; M. Hody, administrateur de la police et MM. les ingénieurs des ponts et chaussées de Sermoise, Roger et Vanderheyden et Thuesen, partiront sous peu de jours pour Londres, afin de visiter avec tous ses détails la prison modèle de Pentonville et les autres établissements pénitentiaires de l'Angleterre.

Les journaux belges opposés au parti catholique, font remarquer que les sections de la chambre des représentants ont remanié, bon sens, saccagé de fond en comble le projet de loi sur le jury de l'instruction publique. L'Observateur contient à ce sujet l'article suivant.

Quel parti va prendre M. Nothomb?

Adhérer aux propositions de la section centrale? C'est trahir la cause du gouvernement, compromettre gravement sa considération par une coupable concession. Les ministres de 1835 se sont abstenus dans la question du jury d'examen; c'était un premier acte de faiblesse; les ministres de 1844 iraient plus loin: après avoir revendiqué l'une des prérogatives naturelles de la couronne, ils voteraient l'abandon définitif de cette prérogative; ils feraient ce que les ministres de 1835 n'ont pas osé faire, quels complaisants qu'ils fussent pour l'opinion catholique: ils se déclareraient contre la nomination du jury par le roi. En 1835, le pouvoir s'est laissé dépouiller sans résistance; en 1844, il se dépouillerait lui-même. En 1835, il n'a pas osé se ranger du côté de ses amis; en 1844, il se rangerait du côté de ses adversaires. Il semblait en 1835 qu'il lui serait impossible de s'abaisser davantage; en 1844, il prouverait qu'il lui restait encore un échelon à descendre.

La position actuelle de M. Nothomb est forte et belle. Il a proposé aux chambres une mesure aussi conforme aux principes de justice qu'aux intérêts du pouvoir. Cette proposition, la défendra-t-il jusqu'au bout, la maintiendra-t-il avec constance, avec ténacité, comme il a soutenu tant d'autres mesures plus difficiles à justifier? ou bien reculera-t-il devant les menaces de ses adversaires, sacrifiera-t-il les intérêts de la couronne et les droits de la justice à la conservation d'un portefeuille, qu'il ne saurait garder avec honneur après un pareil acte de faiblesse?

Nous ignorons ce que fera M. Nothomb; tout ce que nous savons, c'est que le parti qu'il prendra sera décisif pour lui. Il y va de son avenir politique. En abandonnant son projet de loi, il conserve, il est vrai, son portefeuille, mais à quel prix! et pour combien de temps? Jamais nos adversaires ne lui pardonneront de s'être rapproché un moment de l'opinion libérale; tôt ou tard, et peut-être plus tôt qu'il ne le suppose, ils lui feront payer cette velléité d'indépendance; tôt ou tard, ils le forceront à déposer son portefeuille; méfians comme ils le sont, il est au moins douteux qu'ils lui permettent de présider aux élections de 1845, quelques concessions qu'il leur fit d'ici-là. Abandonné par eux, et repoussé par les libéraux, quelle chance lui restera-t-il de rentrer aux affaires? Que si, au contraire, il conserve sa position actuelle, que si il refuse de se rallier aux amendements de la section centrale, un bel avenir lui reste. Une cause juste, un grand talent, l'appui de la partie la plus éclairée du parlement, les sympathies de tous les amis d'une sage liberté; lui en faut-il davantage pour réussir, pour triompher des résistances que sa proposition a suscitées? S'il succombe, ce sera du moins avec honneur; vainqueur ou vaincu, il tombera en même temps qu'un principe, et il ne quittera le pouvoir que pour le reprendre bientôt après.

Deux voies sont ouvertes devant M. Nothomb; c'est à lui de choisir entre l'une et l'autre direction.

On lit dans le même journal:

A lire les feuilles ultra-catholiques, à entendre leurs doléances et leurs protestations; on se croirait ramené de dix-neuf ans en arrière, on se croirait revenu au temps où Guillaume I<sup>er</sup> régnait en Belgique, où il n'était permis à personne d'ouvrir une école sans la permission du gouvernement. La liberté de l'enseignement serait sur le point d'être abolie, que certains journaux ne s'élèveraient pas avec plus de vivacité contre les tendances du ministère. Le mot de monopole, qui n'avait plus été prononcé depuis 1830, a reparu tout à coup dans la polémique; cette expression dont on s'est servi pour qualifier le système hollandais, on ne craint pas de l'employer à propos du projet de loi sur le jury d'examen. Et déjà le *Nouvelliste* de Bruges, exhumant les discours des députés catholiques aux états-généraux, réimprime les débats de 1825, 1828, 1829 et 1830 sur la liberté de l'enseignement; il lui semble que ces discours ont recouvré après vingt ans le mérite d'actualité; ce que les Sécus, les Dellafaille, les Gerlache disaient des mesures de M. le baron Goubau, lui paraît parfaitement applicable à la politique de M. Nothomb. Le *Nouvelliste* rappelle que la privation de la liberté de l'enseignement fut le principal grief des catholiques contre la domination hollandaise, et il ne craint pas de poser en fait que le projet de M. Nothomb tend à les en priver une seconde fois; on ne sera donc pas surpris, ajoute-t-il, de l'opposition des catholiques et de tous ceux qui s'associeront aux événements de 1830. Pour peu que M. le ministre de l'intérieur mette de la fermeté à défendre son projet de loi, le *Nouvelliste* achèvera d'éclaircir ce qu'il y a déjà d'assez significatif dans ses menaçantes allusions aux événements de 1830. Ce sont là les procédés du parti modéré.

**Théâtre-Royal-Français.**  
Jeudi 14 mars. (Représentation n° 112.)  
**Les Martyrs.**  
Grand opéra en cinq actes et huit tableaux, paroles de M. Scribe, musique de Donizetti.  
On commencera à sept heures.  
Samedi 16 mars. — La dixième représentation de:  
**LA REINE DE CHYPRE.**  
**Konink. Nederl. Schouwburg.**  
Op Dingsdag 12 Maart 1844. (N° 334. — Amusement.)  
RENE BERDE VOORSTELLING VAN:  
**De Schipbreuk der Medusa.**  
Melodrama in vijf bedrijven.  
De aanvang vroeger ten half ZEVEN uren.

**ANNONCES.**  
**Deutscher Unterricht.**  
Für diejenigen, die einen gründlichen Unterricht in der deutschen Sprache und Literatur genießen und sich eine gute Aussprache zu eigen machen wollen, wie auch für solche, die feiner Sprache Sprachorgane haben, oder des Gebrauchs derselben nicht vollkommen mächtig sind, will ein Literat, der schon längere Zeit hier in den vornehmen Familien in seiner Muttersprache Unterricht gibt, noch einige Stunden von seiner Zeit dazu bestimmen. Darauf Reflectirende, wollen sich gefälligst schriftlich unter der Adresse M. N. an den Buchhändler VAN WELDEN auf dem Spui wenden.

**DENTS D'EMAIL DIAPHANE.**  
M. DENTZ FILS, Dentiste d'Amsterdam, 117, Reguliersgracht, compte être à La Haye, mardi prochain 12 de ce mois, de 11 à 4 heures, 2<sup>e</sup> de Wagenstraat, section T. n° 18, où l'on pourra le consulter tant pour la Pose des Dents d'Email Diaphane, que pour le Plombage des Dents de la Clément-Anodin et autres opérations concernant son art. 6313.

**DENTS ARTIFICIELLES.**  
M. J. POHL, Bijoutier-Mécanicien-Dentiste, Veestraat, N° 149, à La Haye,  
a l'honneur d'annoncer qu'il est parvenu par un procédé nouveau à perfectionner des Dents minérales, artificielles montées en or ou platine et des dentiers complets, soit en partie selon le choix. Ces dents sont achevées de manière que l'œil le plus scrutateur et le plus exercé ne saurait les distinguer des dents naturelles et on en garantit la beauté et la solidité. Ces dents ont en outre l'extrême avantage de ne nuire en rien à la fraîcheur de la bouche.  
Il possède également le procédé de donner aux dents d'ivoire leur naturel.  
Une longue expérience de travaux pour les premiers dentistes indigènes de l'étranger l'a mis à même de répondre dignement à la confiance dont voudra bien l'honorer.

**POMMADE DU BARON DUPUTYEN.**  
Chirurgien-en-chef de l'Hôtel-Dieu à Paris, et Composé par MALLARD, pharmacien à Paris.  
Ce cosmétique justifie la préférence que le public éclairé lui accorde; il est aujourd'hui incontestable qu'il est le seul qui, par ses propriétés si saines puisse être employé avec certitude pour arrêter la chute de la chevelure, la fait recroître et en prévient jusqu'à un âge avancé la décoloration. Le pot 2 fl. 50 c. tous doivent être revêtus du cachet et de la griffe Mallard. Dépôt chez M. Crémant, coiffeur à La Haye. 6314.

**SIROP ANTI-NERVEUX.**  
L'expérience a prouvé qu'il est employé avec succès dans les affections nerveuses de l'estomac et des intestins: il excite l'appétit, rétablit la digestion, guérit les gastralgies, gastralgies, détruit la constipation.  
S'adresser dans les bonnes pharmacies et directement chez L. Laroque Pharm. rue Neuve des Petites-Champs, n° 26, à Paris. 6315.

**Cours des Fonds Publics.**  
*Bourse d'Amsterdam du 9 Mars.*

|                               | COURS | OUVERT. | FERME. |
|-------------------------------|-------|---------|--------|
| Int.                          |       |         |        |
| Dette active                  | 5 100 | 100     | 100    |
| Dito d'ivoire                 | 2 56  | 56      | 56     |
| Dito des Indes                | 5 99  | 99      | 99     |
| Syndicat                      | 3 98  | 98      | 98     |
| Dito                          | 3 81  | 81      | 81     |
| Pays-Bas.                     |       |         |        |
| Société de Commerce           | 4 144 | 144     | 144    |
| Dito nouvelle                 | 4     |         |        |
| Emprunt de 1836               | 4     |         |        |
| Chemins de fer du Rhin        | 4     |         |        |
| Dito de Harlem                | 4     |         |        |
| Dito de Rotterdam             | 4     |         |        |
| Act. du lac de Harlem         | 4     |         |        |
| Oblig. Hope & C. 1798 & 1806  | 4     |         |        |
| Dito dito 1828 & 1829         | 4     | 108     |        |
| Inscript. au Grand Livre      | 6     |         |        |
| Certificats au dit            | 6     |         |        |
| Dito inscriptions 1831 & 1833 | 5     |         |        |
| Emprunt de 1840               | 4     | 91      |        |
| Id. chert. Strogilte et Comp. | 4     | 90      |        |
| Passive                       | 5     | 6       |        |
| Bette différée à Paris        | 5     |         |        |
| Deferré                       | 5     |         |        |
| Ardois                        | 5 22  | 21      | 22     |
| Obligations Goll. & Comp.     | 5     |         |        |
| Dito métalliques              | 5     |         |        |
| Dito dit                      | 5 23  |         |        |
| Inscriptions au Grand-Livre   | 3     |         |        |
| France                        |       |         |        |
| Actions 1836                  | 7     |         |        |
| Pologne                       |       |         |        |
| Emprunt à Londres 1824        | 7     | 81      |        |
| Id. id. 1843                  | 7     | 79      |        |
| Portugal                      |       |         |        |
| Obligations à Londres         | 2     | 47      |        |

*Bourse de Paris du 8 Mars.*

|                          | COURS | OUVERT. | FERME. |
|--------------------------|-------|---------|--------|
| Int.                     |       |         |        |
| Cinq pour cent           | 122   | 122     | 122    |
| Trois pour cent          | 82    | 82      | 82     |
| Emprunt Ardois           | 33    | 34      | 34     |
| Act. différ.             |       |         |        |
| Passive                  |       |         |        |
| Dito                     | 6     | 6       | 6      |
| Certificats Falconet     | 102   | 102     | 102    |
| Pays-Bas.                |       |         |        |
| Dette active             | 2 55  | 55      | 56     |
| Dito                     | 3 104 | 104     | 104    |
| Belgique                 |       |         |        |
| Dito                     | 3     | 77      |        |
| Etats-Unis               |       |         |        |
| Banque belge             | 665   |         |        |
| Obligations de la Banque |       |         |        |

*Bourse de Paris du 8 Mars.*

|                          | COURS | OUVERT. | FERME. |
|--------------------------|-------|---------|--------|
| France                   |       |         |        |
| Cinq pour cent           | 122   | 122     | 122    |
| Trois pour cent          | 82    | 82      | 82     |
| Emprunt Ardois           | 33    | 34      | 34     |
| Act. différ.             |       |         |        |
| Passive                  |       |         |        |
| Dito                     | 6     | 6       | 6      |
| Certificats Falconet     | 102   | 102     | 102    |
| Pays-Bas.                |       |         |        |
| Dette active             | 2 55  | 55      | 56     |
| Dito                     | 3 104 | 104     | 104    |
| Belgique                 |       |         |        |
| Dito                     | 3     | 77      |        |
| Etats-Unis               |       |         |        |
| Banque belge             | 665   |         |        |
| Obligations de la Banque |       |         |        |

*Bourse d'Anvers du 9 Mars.*

|   | COURS | OUVERT. | FERME. |
|---|-------|---------|--------|
| Métalliques, 5 % 114  | 114   |         |        |
| Naples, 5 %   |       |         |        |
| Ardois, 5 % 21  | 21    |         |        |
| Bette différée ancien, 5 %                                      |       |         |        |
| Passive, 5 %  |       |         |        |
| Lots de Basse, 68 1/2 p.  | 68    |         |        |
| après la Bourse (2 1/2 heures). Ardois, 21 1/2 A. — Coupons, 5. |       |         |        |

*Bourse de Vienne du 7 Mars.*

|                                       | COURS | OUVERT. | FERME. |
|---------------------------------------|-------|---------|--------|
| Métalliques, 5 % 111                  | 111   |         |        |
| Dito, 4 % 100 1/2                     | 100   |         |        |
| Dito, 3 % 77 1/2                      | 77    |         |        |
| de 1834. — Actions de la Banque 1630. |       |         |        |

*Bourse de Londres du 5 Mars.*

|                       | COURS | OUVERT. | FERME. |
|-----------------------|-------|---------|--------|
| 3 % Consol. 98 1/2    | 98    |         |        |
| 2 1/2 % Holl., 56 1/2 | 56    |         |        |
| 5 % 102 1/2           | 102   |         |        |
| 5 % (Noi Emp.)        |       |         |        |
| Esp. 5 % 85 1/2       | 85    |         |        |
| Id. 3 %               |       |         |        |
| Port. 5 % 47          | 47    |         |        |
| Id. (co 5 %)          |       |         |        |
| Russé, 5              |       |         |        |

**LA HAYE, chez Leopold Loebenberg, Lage Nieuwstraat**  
Dépôt-général à Amsterdam chez M. SCHOONEVELD et F. BOURSTEGG; et à Rotterdam, chez S. van REYN SNOEK, Hoofdstad.